



2 novembre jour des morts. Nous savons qu'au ciel, il y a Tous les saints, mais il n'y a que des saints. Et ceux qui ont désiré le ciel durant leur vie mais ne sont pas saints quand ils meurent ? Ils vivent, nous dit le catéchisme de l'église catholique "*une dernière purification pour entrer dans la joie du Ciel*" (cec, 1030). C'est le temps du purgatoire, où l'âme du défunt réalise ce que sa vie aurait pu être avec toute la place donnée à Dieu. St Bonaventure nous dit que les âmes du purgatoire sont tristes d'être privées de la vision de Dieu, triste de ne pas avoir assez aimé, triste d'avoir omis tant d'actes de charité.

Alors depuis le tout début de son histoire, la sainte Eglise prie pour les morts, pour les sortir de là et les faire accéder à la place que Dieu a préparé pour eux depuis la création du monde. C'est saint Odilon de Cluny, (+1048), qui proposa d'établir, le lendemain de la fête de la Toussaint, une célébration pour prier pour les fidèles défunts, du commencement du monde jusqu'à la fin. Ses biographes racontent qu'un pèlerin d'aquitaine revenant de terre sainte avait croisé un ermite qui, apprenant sa nationalité, l'avait chargé d'une commission pour Odilon : "*j'ai entendu les démons se plaindre de ce que les âmes leur sont arrachées par la prière des moines de Cluny.*" Odilon multiplia alors les suffrages pour les défunts. L'idée était simple : Puisque les défunts du purgatoire ne peuvent que faire pénitence en expiant les peines temporelles liées aux péchés pardonnés, et souffrent de ne pouvoir faire des actes de charité pour "réparer" ce qui n'a pas été fait, c'est aux vivants d'œuvrer en leur nom, et d'offrir des actes de charité pour le salut de ces âmes.

- Le premier des moyens est bien entendu la célébration de la messe à l'intention d'un défunt. Nous avons un bel exemple en 1657, en Espagne au monastère de Montserrat; Une femme s'y présenta au Père Abbé, avec sa petite fille en pleurs qui le suppliait de célébrer trois messes pour son père, persuadée que l'âme de son papa serait alors libérée des peines du Purgatoire. L'Abbé, ému par les larmes de la petite fille, exauça son désir et le lendemain célébra la première messe de suffrage. Pendant la consécration, la petite fille affirma voir son père penché sur la marche du maître-autel, entouré de flammes épouvantables. L'Abbé, perplexe, pour s'assurer de la véracité du récit de l'enfant, lui dit d'approcher un mouchoir de ces flammes. L'enfant obéit, posa le mouchoir sur ce feu mystérieux qu'elle seule pouvait voir et aussitôt tous les moines virent brûler le mouchoir avec une très grande flamme. Lors de la deuxième messe, la petite fille affirma voir son père habillé avec des vêtements de couleur très vive. À la troisième messe, le père apparut à sa fille habillé en blanc, comme de la neige. A la fin de la messe, la petite fille s'exclama : «Voilà mon père qui s'en va et monte au Ciel !»

La petite fille remercia la communauté des moines comme son père lui avait ordonné de faire.

- Un autre moyen est la prière personnelle durant laquelle nous offrons nos efforts pour les défunts. Ainsi ste Catherine de Sienne obtint que son papa soit délivré du purgatoire. Ste Marguerite de Cortone (+ 1297), obtint la délivrance de sa mère, qui passa 10 ans au purgatoire, puis de son père, pour lequel ce fut plus long, car il n'avait pas rempli sa mission de père aimant et bienveillant. Elle pria aussi beaucoup pour les âmes les plus perdues qu'elle connaissait, et Jésus l'informa que les bons anges visitaient ces âmes au purgatoire pour leur apporter les consolations obtenues par sa prière.

Parfois ce sont les défunts eux même auxquels le Bon Dieu permet de venir solliciter notre prière. Ainsi le Bx André de Segni, prêtre, (+1302) vit dans sa prière l'âme de Charles d'Anjou (frère de St Louis), qui sollicitait ses suffrages. St Stanislas de Cracovie (+1079), fut aussi sollicité par un défunt brièvement revenu à la vie, qui le supplia de prier pour lui, afin que les peines du purgatoire lui soient abrégées, et qu'il puisse rejoindre le paradis.

L'église nous propose donc d'aider les morts : *Manuel des Indulgences (1999) : Pour les fidèles défunts.* Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du purgatoire, est accordée au fidèle qui :

a) visite dévotement un cimetière et prie pour les défunts, ne serait-ce que mentalement, entre le 1er et le 8 novembre.

b) le jour où est célébrée la commémoration de tous les fidèles défunts, visite pieusement une église ou un oratoire et y récite le « Pater » et le « Credo ».

Faisons cela, et souvenons nous que Jésus avait affirmé à ste Marguerite de Cortone, (après sa conversion, et 23 années au service des âmes du purgatoire), qu'elle serait assistée, au moment de sa mort, par toutes les âmes que ses prières avaient délivrées du purgatoire.